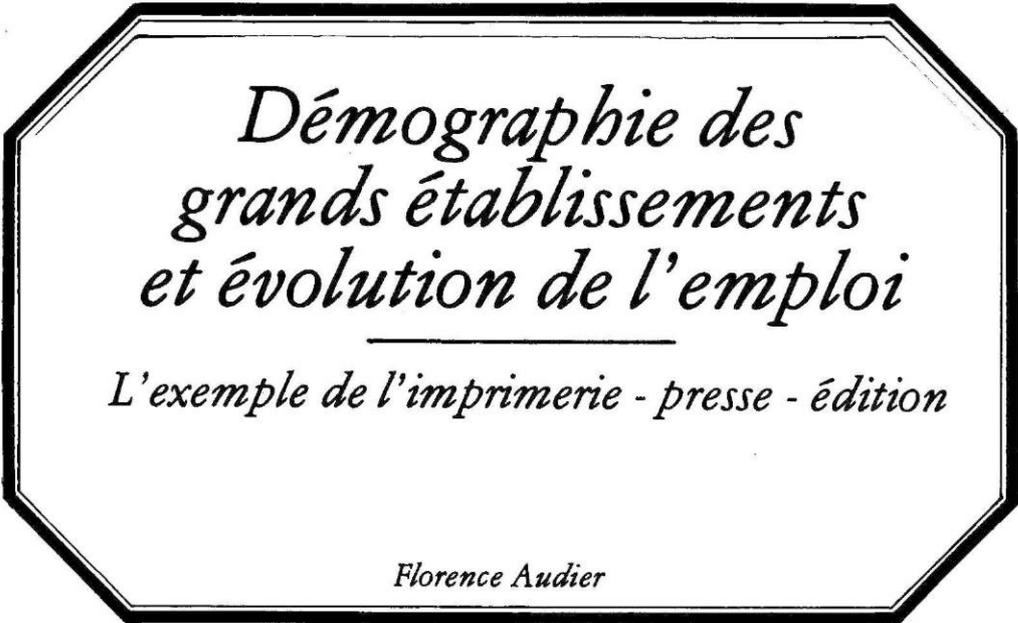

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS



*Démographie des
grands établissements
et évolution de l'emploi*

L'exemple de l'imprimerie - presse - édition

Florence Audier

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
COLLECTION DES ETUDES

*Démographie des
grands établissements
et évolution de l'emploi*

L'exemple de l'imprimerie - presse - édition

Florence Audier

**DÉMOGRAPHIE DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS
ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI**

L'exemple de l'imprimerie-presse-édition

*Florence AUDIER
Département de l'Emploi et
des Prévisions
Collaboration de
Jean-Marc BLOSSEVILLE
du Service informatique*

Février 1983

Quel est l'impact de la démographie des établissements sur les structures d'emplois d'un secteur d'activité économique ? Cette question est le point de départ de l'étude dont rend compte ce deuxième volume de la « Collection des études » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

Limité aux seuls grands établissements d'un secteur, celui de l'imprimerie - presse - édition, ce travail exploratoire tente de dégager une méthodologie susceptible d'être utilisée pour d'autres secteurs d'activité. En l'état, il permet pour le secteur considéré de montrer l'importance de la question initiale.

L'évolution des structures d'emplois dans un secteur d'activité ne dépend pas seulement des transformations de l'emploi internes aux établissements. Elle résulte aussi du jeu des créations et des disparitions d'établissements ayant des structures d'emplois différentes. Sur ce point, l'étude montre bien que les diverses catégories d'établissements distinguées — établissements « anciens » en régression ou en augmentation d'effectifs, établissements créés au cours de la période d'observation — ont des structures et des évolutions d'emplois qui les différencient nettement. Ainsi, la structuration globale de l'emploi dans un secteur, qui fréquemment n'évolue qu'avec lenteur, n'est qu'une résultante de mouvements parfois rapides et de sens opposés. Cependant, une telle étude se heurte à de nombreux obstacles méthodologiques. Ceux-ci ne sont pas seulement d'ordre statistique. L'interprétation des évolutions constatées reste très difficile. Elle dépend en effet des modifications de la position relative des diverses activités du secteur considéré, du choix de la période d'observation et des données complémentaires qu'il est possible de rassembler.

L'intérêt d'une telle approche des évolutions de l'emploi est évidente ; elle peut aider à dégager des tendances lourdes d'évolution non immédiatement apparentes et à comprendre la mobilité de la main-d'œuvre. Les données longitudinales sur les entreprises en matière d'emploi sont extrêmement rares. Cette approche permet, dans son principe, de commencer à étudier les structures d'emplois en les reliant à la « vie » de l'établissement : création, croissance, décroissance, disparition.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	7
1. Physionomie des grands établissements du secteur en 1977 : principales évolutions depuis 1961	11
2. Contributions des différentes catégories d'établissements à l'évolution de l'emploi	13
2.1. Part relative des différentes sous-populations	13
2.2. Les grands établissements « anciens-présents »	15
2.3. Les grands établissements « récents »	17
2.4. Les disparitions d'établissements	17
2.5. Conclusion	18
3. Les structures d'emplois	21
4. Le rôle des différentes variables	25
Conclusion	28
Annexes	31
Annexe 1 : Composition du secteur selon les nomenclatures d'activités et de produits de 1973	33
Annexe 2 : Populations des grands établissements : confrontation entre le fichier des grands établissements (FGE) et l'enquête Structure des emplois (ESE)	34
Annexe 3 : L'analyse factorielle des correspondances	35
Liste des tableaux et figures	45

INTRODUCTION

Le système productif est en constante transformation. A travers la disparition mais aussi la création d'un certain nombre d'unités productives et les restructurations d'entreprises se réalisent différents ajustements aux évolutions des conditions de la rentabilité du capital. Celles-ci entraînent des modifications dans les allocations sectorielles, les technologies mises en œuvre et les caractéristiques des unités productives. Les conséquences de tels « événements » sur le volume et les types de main-d'œuvre utilisés paraissent suffisamment importantes pour que l'on examine, dans l'évolution sectorielle de l'emploi et de sa structure en grandes qualifications, ce qui relève des adaptations constantes des unités compte tenu de leurs stratégies, de la conjoncture, et des modifications de la population des établissements résultant du jeu des créations et des disparitions.

Cette étude vise à cerner la traduction, en termes d'emploi, de ces modifications à travers la constitution de groupes d'établissements, sur la base de critères de type démographique.

Certains établissements sont en expansion tandis que d'autres sont en régression, voire en cessation ; d'autres ont été créés récemment. Les volumes des différentes catégories de main-d'œuvre dépendant de ces groupes d'établissements se modifient constamment. L'examen détaillé de leurs effectifs respectifs est nécessaire si l'on admet que les modes de gestion de la main-d'œuvre varient assez sensiblement d'un groupe à l'autre. Les structures d'emplois par grandes qualifications peuvent être un indicateur de ces différenciations. Aussi compte tenu de cet ensemble d'hypothèses, nous attacherons-nous à caractériser et à comparer les structures d'emplois des grands groupes d'établissements ainsi que leurs évolutions avec comme objectif d'éclairer les évolutions de l'emploi au niveau sectoriel non plus à travers des comparaisons d'évolutions annuelles mais en tentant une approche dynamique. Cette démarche permet de tenir compte de l'histoire des établissements et des secteurs dans les années les plus récentes tout en évitant des approches de type monographique. Elle permet, au-delà des évolutions des soldes globaux, de caractériser les modalités de transformation des secteurs. En ce sens, elle peut déboucher sur une compréhension renouvelée des transformations des structures d'emplois des secteurs et constituer un apport dans la réflexion sur les tendances d'évolution de l'appareil productif en association avec les problèmes d'emploi.

La méthode mise en œuvre cherche à être la plus simple possible pour pouvoir être facilement applicable à d'autres secteurs. Elle consiste principalement à opérer des partitions dans la population étudiée pour mettre en évidence un certain nombre de phénomènes dont l'interprétation nécessite une connaissance solide des facteurs d'évolution économique des secteurs.

La partition de la population des grands établissements retenue conduit à analyser :

- les établissements anciens en expansion d'effectifs disposant d'une certaine latitude dans le choix de leur mode de développement à partir de leur histoire ;
- les établissements en régression d'effectifs, en focalisant l'attention sur les modalités différentielles de leur régression ;
- les établissements ayant disparu durant la période étudiée ;
- les établissements de création récente, qui évoluent dans un réseau de contraintes beaucoup moins accentuées.

L'exploitation des données issues du fichier des grands établissements (FGE) de l'INSEE couplée avec celle des enquêtes Structures des emplois constitue la base de l'information utilisée.

Le fichier des grands établissements (FGE) est un fichier géré par l'INSEE qui assure le suivi historique des établissements. Il réunit des informations relatives aux effectifs des « grands établissements » de l'industrie et des services, c'est-à-dire des établissements qui ont atteint au moins une fois un effectif de 100 salariés depuis le 31 décembre 1961, date à partir de laquelle ont été consignées les données. Quand un établissement atteint ou dépasse cet effectif, il est « rentré » dans le fichier avec l'ensemble des données rétrospectives le concernant depuis sa date de création, si celle-ci est postérieure à 1961, ou depuis 1961 si sa création est antérieure à cette date. Un établissement est maintenu dans le FGE s'il a atteint au moins une fois un effectif total salarié supérieur à 99 pendant les 10 dernières années.

L'unité statistique est l'établissement comme dans le fichier SIRENE (Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements).

L'effectif salarié retenu est l'effectif salarié permanent à temps complet. La taille de l'établissement est mesurée par l'effectif total salarié au 31 décembre de chaque année.

La cessation d'activité d'un établissement se caractérise par un effectif total salarié nul ou quasi nul au 31 décembre de l'année de cessation de l'activité, avec dispersion des salariés. Le changement de localisation et/ou d'activité principale n'entraînant pas de rupture dans l'activité de l'établissement (dispersion de tous les salariés) n'est pas assimilé à une cessation. Il y a continuité de l'établissement.

La création d'établissement se caractérise par l'implantation d'une unité de production (construction et aménagement de bâtiments ou aménagement de locaux existants ; investissements neufs ou partiellement neufs en moyens de production) et par l'existence d'un effectif total salarié au 31 décembre de l'année de création non nul – le plus souvent inférieur au seuil d'intégration dans le FGE – dû à l'embauche de salariés (soit en majorité, soit partiellement sur le marché du travail).

La période d'analyse retenue coïncide avec la période couverte par le FGE disponible au moment du début de l'étude, c'est-à-dire 1961-1977.

Les grands groupes d'établissements construits pour l'étude se définissent comme suit :

— les établissements « anciens-présents » : il s'agit d'unités dont la création est antérieure à 1961 et dont l'activité se poursuit tout au long de la période. On distinguera deux sous-groupes d'établissements : ceux en croissance — dont les effectifs en 1977 sont supérieurs à ceux employés en 1961 — et ceux en décroissance d'effectifs.

— les établissements « anciens-disparus ». Ont été regroupés dans cette catégorie ceux qui ont été créés avant 1961 et dont la disparition est intervenue entre le 31 décembre 1961 et le 31 décembre 1977.

— les établissements « récents-actifs ». Cette catégorie est composée des établissements créés postérieurement au 31 décembre 1960 et qui sont toujours en activité au 31 décembre 1977.

— les établissements « récents-disparus ». Il s'agit d'unités créées après le 31 décembre 1960 et dont la date de cessation d'activité est antérieure au 31 décembre 1977.

Deux remarques s'imposent :

— Tandis que le nombre d'unités afférentes aux catégories des établissements anciens-présents est constant, celui des unités regroupées dans les autres catégories peut varier chaque année selon les rythmes de créations ou de disparitions.

— Le choix des périodes joue un rôle important. Le parti pris retenu dans l'étude favorise la prise en compte de tendances à long terme. Cependant il faut savoir que la configuration des populations d'établissements est fortement dépendante du choix des périodes. Si l'on avait distingué deux ou plusieurs phases dans la période 1961-1977 en marquant par exemple une césure en 1974, nous aurions dû retenir un nombre beaucoup plus important de populations avec des problèmes évidents de représentativité et d'interprétation. La réflexion sur ce problème de périodisation reste ouverte.

L'appariement des données Fichier des grands établissements (FGE) — enquête Structure des emplois (ESE) ne porte que sur la période 1970-1977, les données sur les structures d'emplois antérieures à cette période n'étant pas disponibles.

Cet appariement réalisé établissement par établissement, année par année permet donc de reconstituer l'histoire de la structure d'emplois de chaque établissement. L'intégralité des informations n'ayant pu être retrouvée, la partie de l'étude qui porte sur les structures d'emplois ne prend donc pas en compte l'ensemble des établissements présents dans le FGE. Ceci ne représente pas un grand handicap, car la démarche adoptée vise plus à identifier des tendances qu'à produire des données quantitatives.

Après une présentation de la population étudiée (les grands établissements du secteur) en 1977, nous dégagerons les grands traits de l'évolution des effectifs de 1961 à 1977, en nous efforçant de situer la place de ces grands établissements au sein des unités du secteur.

Nous analyserons ensuite la contribution des différents groupes d'établissements (distingués à partir des critères « démographiques » retenus) à l'évolution de l'emploi en cherchant à évaluer l'impact différentiel des flux de créations et de disparitions d'établissements sur les grandes activités composant le secteur.

La prise en compte des structures d'emplois de ces grands groupes d'établissements mettra en évidence de fortes différenciations suivant que l'on examine des établissements anciens ayant des effectifs en croissance ou en régression, des établissements récents ou des établissements disparus au cours de la période étudiée, qui nous permettront d'approfondir l'analyse des structures d'emplois en relation avec les caractéristiques sous-sectorielles et « démographiques » et de proposer quelques hypothèses d'interprétation.

1. PHYSIONOMIE DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR EN 1977 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DEPUIS 1961

En 1977 le nombre de grands établissements du secteur était de 371, représentant un effectif de 91 393 salariés soit environ 14 % des établissements mais 59,3 % des effectifs salariés du secteur « imprimerie-presse-édition » (1).

La répartition par classes de tailles des grands établissements montre la prédominance des établissements « moyens ».

Tableau 1 : Répartition des grands établissements du secteur par classes de tailles

	< 100 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1000 à 2000 salariés	TOTAL
Nombre d'éta- blissements <i>en pourcentage</i>	84 22,6	136 36,7	110 29,6	30 8,1	11 3,0	371 100
Effectifs <i>en pourcentage</i>	5 892 6,4	19 092 20,9	32 624 35,7	20 300 22,2	13 485 14,8	91 393 100

Ces données paraissent être en cohérence avec les données équivalentes issues des Enquêtes structure des emplois, bien que la source « FGE » semble minorer un peu les établissements de 100 à 200 salariés (2).

Les activités dominantes à l'intérieur du secteur sont :

- l'imprimerie de labour : **166** établissements, 35 654 salariés (39,0 %) ;
- la presse : **177** établissements, 36 616 salariés (40,1 %).

Elles sont suivies par les industries connexes à l'imprimerie et l'édition avec chacune 36 établissements et respectivement 6 285 et 7 758 salariés. Enfin le disque et les agences de presse, 8 établissements chacune, 2 623 et 2 457 salariés.

L'analyse comparée des situations en 1961 et 1977 montre une apparente stabilité : en 1977 les effectifs des grands établissements ne sont supérieurs à ceux de 1961 que de 8 628, le nombre de grands établissements ayant augmenté de 37 unités durant la période.

En fait, les effectifs des grands établissements ont connu une croissance continue mais de plus en plus ralentie entre 1961 et 1967. A partir de 1968 commence une évolution plus heurtée avec des années de croissance et des années de diminution d'effectifs. Les effectifs culminants (près de 105 000 emplois) sont atteints en 1973. Après cette date on note une baisse continue des effectifs, baisse sévère surtout en 1975, qui se concrétise par une perte de plus de 10 000 emplois en quatre ans. En 1977 les effectifs des grands établissements du secteur sont d'un niveau proche de ceux des années 1963-1964.

(1) Voir annexe 1 : la composition du secteur

(2) Voir annexe 2 : la population des grands établissements

Tableau 2 : Évolution des effectifs des grands établissements du secteur de 1961 à 1977

Années	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Effectifs * en pourcentage	—	+ 4,7	+ 2,4	+ 2,0	+ 1,1	+ 1,2	+ 1,3	- 0,4	+ 2,5
Indice	100	104,7	107,2	109,4	110,6	112,0	113,4	113,0	115,7
Effectifs	84 420								
Nombre d'établissements*	—	+ 8	+ 6	+ 8	- 1	+ 3	+ 6	0	+ 4

Tableau 2 : Évolution des effectifs des grands établissements du secteur de 1961 à 1977 (suite)

Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Effectifs * en pourcentage	+ 2,9	- 2,1	- 0,3	+ 5,6	- 2,5	- 5,3	- 3,8	- 1,8
Indice	119,1	117,7	117,4	123,9	120,9	114,5	110,2	108,3
Effectifs	100 508			104 633				
Nombre d'établissements*	0	- 3	- 1	- 1	- 8	- 5	- 1	- 2

* Évolution par rapport à l'année précédente.

L'évolution des effectifs des grands établissements apparaît assez dissemblable de celle de l'ensemble des établissements : pour la période où la comparaison est simple (à partir de 1968) on constate en effet que le tassement des effectifs des grands établissements de 1970 à 1972 est très nettement gommé par la croissance des effectifs des établissements de petite taille. Au total, la part des effectifs des grands établissements dans l'ensemble des effectifs du secteur diminue sensiblement.

Tableau 3 : Part des grands établissements dans l'ensemble des établissements du secteur de 1968 à 1977

Années	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Effectifs des grands établissements	100	102,5	105,4	104,2	103,9	109,7	107,0	101,4	97,6	95,8
Indice										
Effectifs ensemble	100	104,6	107,9	109,9	111,4	113,6	110,2	106,2	107,2	107,5
Indice										
Part des grands établissements	49,5	48,4	48,3	46,9	46,1	47,8	48,0	47,2	45,0	44,1

2. CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS À L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Pour mieux appréhender l'évolution de l'emploi compte tenu de la démographie des unités, on a choisi de distinguer au sein de la population des grands établissements trois sous-populations :

- . les établissements « anciens » créés avant 1961 présents tout au long de la période ;
- . les établissements « anciens » créés avant 1961 et qui disparaissent entre 1961 et 1977 ;
- . les établissements créés depuis 1961.

Cette distinction permet de rendre compte de mouvements d'emplois de nature différente :

- . Dans le premier cas distingué, il s'agit de mouvements d'emplois affectant des unités anciennes et se greffant donc sur une « histoire ». Ces mouvements peuvent correspondre à des ajustements d'effectifs à des activités en expansion ou en régression ; ils peuvent également correspondre à des modifications d'activité (complémentarités, substitutions, diversifications). Ils peuvent enfin être imputables à des modifications dans l'organisation ou les technologies mises en œuvre.

- . Dans le second cas il s'agit d'unités procédant à la réduction de leurs effectifs jusqu'à leur complète disparition.

- . Dans le troisième cas, il s'agit au contraire d'unités nouvelles, donc procédant à des recrutements sans subir les contraintes liées à l'« histoire » de l'établissement.

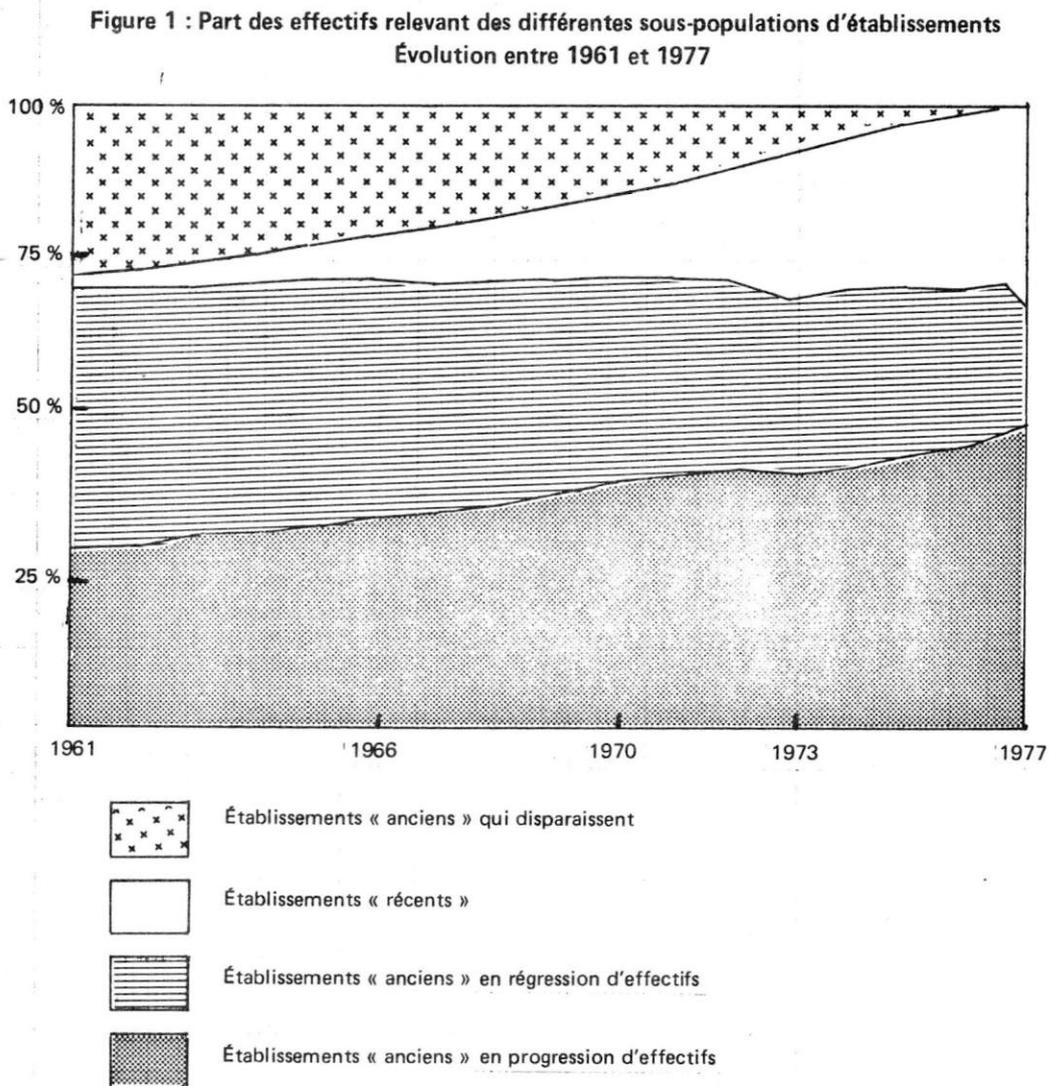
Les sources d'informations disponibles ne nous permettent pas d'appréhender la situation au niveau des entreprises. En particulier il n'est pas possible de savoir si les établissements observés sont des établissements-entreprises ou s'ils dépendent d'entreprises à établissements multiples. Il n'est pas possible non plus de connaître les rôles joués au sein des entreprises « mères » par les établissements qui ont fermé, la signification de ces abandons d'activité pouvant être de nature très différente suivant qu'il s'agit d'entreprises en expansion ou en régression, d'entreprises pratiquant plusieurs fermetures d'établissements ou au contraire fermant certains établissements tout en procédant à des créations par ailleurs.

2.1. Part relative des différentes sous-populations

Avant d'étudier les comportements propres à chacune des populations ainsi distinguées il convient de souligner que parmi les grands établissements existants en 1977, 68 % (254 unités) sont des établissements de création antérieure à 1961. Ils emploient 64 684 salariés (70,8 %). Les autres établissements sont de création postérieure, soit 117 unités employant 26 709 salariés. En décembre 1961, le nombre de grands établissements était de 338, dont 334 grands établissements de création antérieure à 1961. Certains de ces 334 établissements qui employaient 82 765 salariés ont disparu durant la période étudiée, si bien qu'en 1977 il n'en subsiste que 254 qui emploient 64 684 salariés, soit une perte de plus de 18 000 emplois. Durant cette

même période, 135 établissements sont créés dont 16 ont déjà disparu en 1977 (la totalisation des emplois concernés par ces disparitions —à la date où elles surviennent— indique un effectif de plus de 2 600 emplois).

Il convient également de noter que, au niveau de l'ensemble du secteur, la part des effectifs des établissements anciens dans l'emploi total varie peu et les créations et disparitions se compensent relativement régulièrement comme l'indique le graphique ci-dessous.



Le jeu des créations et disparitions d'établissements entraîne une modification dans la composition du secteur par activités : si le nombre d'établissements augmente au sein de chacune des activités, on note la diminution du poids relatif (en nombre d'établissements et en effectifs) des deux principales activités — imprimerie de labour et presse — au profit des agences de presse, de l'industrie du disque, des industries connexes à l'imprimerie et de l'édition.

Tableau 4 : Évolution de la répartition des effectifs par sous-secteurs

	Imprimerie	Industries connexes	Presse	Édition	Agences de presse	Disques
1961	35 221 41,8 %	5 565 6,6 %	35 970 42,6 %	4 849 5,7 %	942 1,1 %	1 873 2,2 %
1970	44 009 43,7 %	6 258 6,2 %	40 387 40,2 %	6 310 6,3 %	1 570 1,6 %	1 974 2,0 %
1977	35 654 39,0 %	6 285 6,9 %	36 616 40,0 %	7 758 8,5 %	2 457 2,7 %	2 623 2,9 %

2.2. Les grands établissements « anciens-présents »

En 1961, ces 254 grands établissements employaient près des trois-quarts des effectifs du secteur. En fait la part dans l'emploi total des grands établissements « anciens-présents » a oscillé de 1961 à 1972 entre 73,5 % et 75,2 % selon les années et le rythme des créations et des disparitions d'unités. Ce n'est qu'à compter de 1973 que cette part s'établit à un niveau un peu inférieur, plus proche de 70 %.

L'effectif total des salariés employés par ces établissements varie assez peu (+ 1 956 salariés) si l'on compare les années extrêmes. Cette faible croissance globale s'explique par l'impact très fort de la crise qui fait chuter les effectifs de ces 254 établissements de plus de 8 000 emplois entre 1974 et 1977. Cependant, il faut noter que les effectifs de ces établissements avaient commencé à décroître dès 1971.

Ainsi, la taille moyenne de ces établissements connaît une croissance assez nette de 1961 à 1963 suivie d'une croissance plus lente et de légères régressions jusqu'en 1973. A compter de cette date l'effectif moyen chute régulièrement pour atteindre son niveau de 1962. Au total il oscille entre 248 et 286 salariés.

Une analyse plus fine conduit à distinguer parmi les 254 établissements « anciens-présents » ceux qui ont des effectifs globalement en croissance (145 établissements) de ceux qui ont en 1977 des effectifs plus faibles que ceux qu'ils employaient en 1961 (109 établissements).

Les évolutions de ces deux sous-populations sont très sensibles. Ainsi, de 1961 à 1977 les 145 établissements en développement accroissent leurs effectifs de 16 622 salariés, tandis que les 109 établissements en régression suppriment 14 666 emplois. Les mouvements sont donc de grande ampleur.

Pour ces deux sous-populations, 1974 semble être une année charnière où l'on voit les effectifs de l'ensemble des établissements croissants cesser d'augmenter et amorcer une stagnation-régression (3). De même 54 % de la chute des effectifs des établissements en récession entre 1961 et 1977 sont imputables à la période 1974-1977. (A noter que ce dernier groupe a connu une légère augmentation de ses effectifs jusqu'en 1965, le retournement intervenant à partir de cette date pour s'accélérer après 1974).

(3) On mesure ici à quel point les choix de périodisation sont importants. Malgré l'inflexion de 1974 il nous est paru nécessaire de caractériser cette catégorie d'établissements par le fait qu'elle regroupe des établissements dont les effectifs sont en expansion.

Au total, le groupe des établissements croissants augmente ses effectifs de 63 % entre 1961 et 1977, l'autre groupe voyant ses effectifs fondre de 40,4 % (cf. graphique p. 19).

Cette situation globale rend bien compte des évolutions du secteur, l'analyse au niveau des principales activités du secteur (4) conduisant à des constats assez proches. Ainsi, en 1961 et 1977 les effectifs relatifs aux 120 grands établissements « anciens-présents » de l'imprimerie (NAP 600 = 5110) sont très voisins : 25 100 en 1961, 26 300 en 1977. Ils ont connu une croissance quasi régulière jusqu'en 1970, à laquelle a succédé une stabilisation jusqu'en 1973. A partir de cette date, les effectifs chutent sensiblement (- 14 %).

Dans la **presse** (NAP 600 = 5 120) les effectifs des 90 grands établissements « anciens-présents » sont du même ordre en 1977 qu'en 1961 : respectivement 29 000 et 27 200, avec, cependant, un sommet de 32 400 salariés atteint en 1970.

Dans l'**édition** (NAP 600 = 5 112), activité dont les effectifs sont beaucoup plus réduits, on constate une évolution du même type.

Seules les **industries connexes à l'imprimerie** (NAP 600 = 5111) marquent une diminution sensible de leurs effectifs en 1977 par rapport à ceux de 1961 (- 34 %). Ces effectifs n'ont pas connu l'expansion notée dans les autres activités, et la chute observée à partir de 1973 a conduit à une diminution forte de l'emploi.

Si l'on distingue les grands établissements dont les effectifs sont globalement croissants, de ceux dont les effectifs sont globalement décroissants, au niveau des activités et non plus seulement au niveau de l'ensemble du secteur, on retrouve pour l'essentiel les mêmes phénomènes qu'au niveau sectoriel. L'apparente stabilité de l'imprimerie, si l'on considère les deux années extrêmes de la période, cache des situations contrastées puisque les grands établissements croissants « gagnent » 6 510 emplois (8 950 en 1961, 15 460 en 1977 + 73 %) tandis que les grands établissements décroissants « perdent » 5 300 emplois (- 33 %). Dans la **presse**, les 56 grands établissements croissants passent de 13 000 à 21 200 emplois (+ 8 200, + 63 %) tandis que les 34 grands établissements décroissants passent de 14 200 à 7 800 (- 6 400, - 45 %). Dans les **industries connexes à l'imprimerie** les grands établissements croissants augmentent leurs effectifs de 40 % tandis que ceux des grands établissements décroissants chutent de 63 %. Enfin, dans l'**édition**, les effectifs des grands établissements en expansion augmentent de 32 % tandis que ceux des grands établissements en difficulté chutent de 35 %.

(4) Cf. Annexe 1 : la composition du secteur selon les nomenclatures d'activité et de Produits (NAP) 1973.

2.3. Les grands établissements « récents »

Si chacune des années de la période affiche un certain nombre de créations de grands établissements, le rythme et l'impact de ces créations sont variables selon les années, la taille moyenne des établissements créés subissant de très fortes variations (5).

Les « bonnes années » pour les créations d'établissement semblent avoir été 1962, 1963, 1969, 1971, 1972, 1975 (7 à 9 établissements chaque année) 1974 et 1967 (12 et 11 créations) et surtout 1973, (31 créations) (6). Ces nouveaux établissements connaissant une phase de croissance accentuée dans leurs premières années (7) et l'impact des créations est beaucoup plus important qu'il n'y paraît : au total, entre 1961 et 1977 on peut imputer 26 700 emplois aux établissements récents (29,2 % de l'emploi total en 1977).

Cependant ces établissements ne sont pas tous en activité en 1977 : parmi les 135 établissements créés entre 1961 et 1977, 18 ont une durée de vie éphémère et cessent leur activité avant 1977 principalement à partir de 1971 (surtout 1974-1975). Au total, en 1977 on ne compte donc plus que 117 grands établissements ayant une date de création postérieure à 1960.

2.4. Les disparitions d'établissements

Les disparitions de grands établissements, en nombre réduit en début de période (de 3 à 5 par an entre 1963 et 1969) atteignent des niveaux plus importants (10 à 13 fermetures par an) entre 1970 et 1974. Dès 1975 on note un rythme de 5 à 6 fermetures annuelles. Au total il s'agit de plus de 17 000 emplois supprimés si l'on évalue les effectifs aux seules dates de fermeture.

(5) Les effectifs de création des établissements sont tendanciellement en forte hausse. Si l'on met à part l'année 1961 avec un effectif exceptionnel de 414 salariés, on note la très petite taille en moyenne des créations en début de période qui s'accroît vite et quasi-régulièrement jusqu'en 1975 pour atteindre un effectif très important de plus de 250 salariés. Les créations des années suivantes bien que nettement moins nombreuses, affichent des effectifs encore très importants.

Évolution des effectifs moyens : Année/Effectif

1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
414	60	62	93	125	100	147	190	111	203	169	203	173	214	254	148	143

(6) Ce chiffre paraît suspect. Il pourrait bien s'agir d'une mauvaise imputation des dates de création au moment de la mise à jour du fichier.

(7) L'observation de la croissance des établissements dans leur phase de création, pour ce secteur du moins, conduit à des constats assez différents de ceux établis par M. HANOUN dans son article « Jeunesse, maturité et disparition des grands établissements industriels », *Économie et statistiques* n°52, janvier 1974. En effet, pour ce qui concerne l'imprimerie-presse-édition, on note quelle que soit l'année de création (entre 1963 et 1973) une phase de croissance plus ou moins accentuée et régulière jusqu'en 1971-1972 ou 1973 suivie d'une certaine stabilisation n'excluant pas des fluctuations importantes. Ceci paraît assez différent de l'idée que les établissements connaissent une phase de croissance d'une durée plus ou moins stabilisée (5 ans ?) jusqu'à ce qu'ils atteignent leur maturité.

Tableau 5 : Nombre d'établissements disparus par sous-secteurs

Sous-secteurs	Établissements disparus		
	Anciens	Récents	Total
Agences de presse.....	—	—	—
Imprimeries de labeur	39	9	48
Presse	26	3	29
Disques	—	—	—
Édition.....	8	4	12
Industries connexes	7	2	9
TOTAL	80	18	98

2.5. Conclusion

Les fluctuations de l'emploi, tout au long de la période étudiée, résultent au-delà des ajustements des effectifs de court terme, de mouvements plus ou moins contradictoires et de très grande ampleur.

On assiste à la suppression d'un grand nombre d'emplois dans les établissements en liquidation ou en régression ; ce déficit est plus que compensé par la création d'un volume très important d'emplois au sein des unités anciennes en expansion ou dans celles de création récente.

L'ampleur de ces flux conduit à poser en termes nouveaux l'examen de l'évolution de l'emploi au niveau sectoriel — notamment par rapport aux questions liées à la flexibilité de la main-d'œuvre et plus largement aux modes différenciés de sa gestion — et invite à s'intéresser de plus près aux emplois relatifs à chacune des grandes catégories d'établissements et à leur structuration.

Figure 2 : Profil d'évolution des effectifs des établissements entre 1961 et 1977

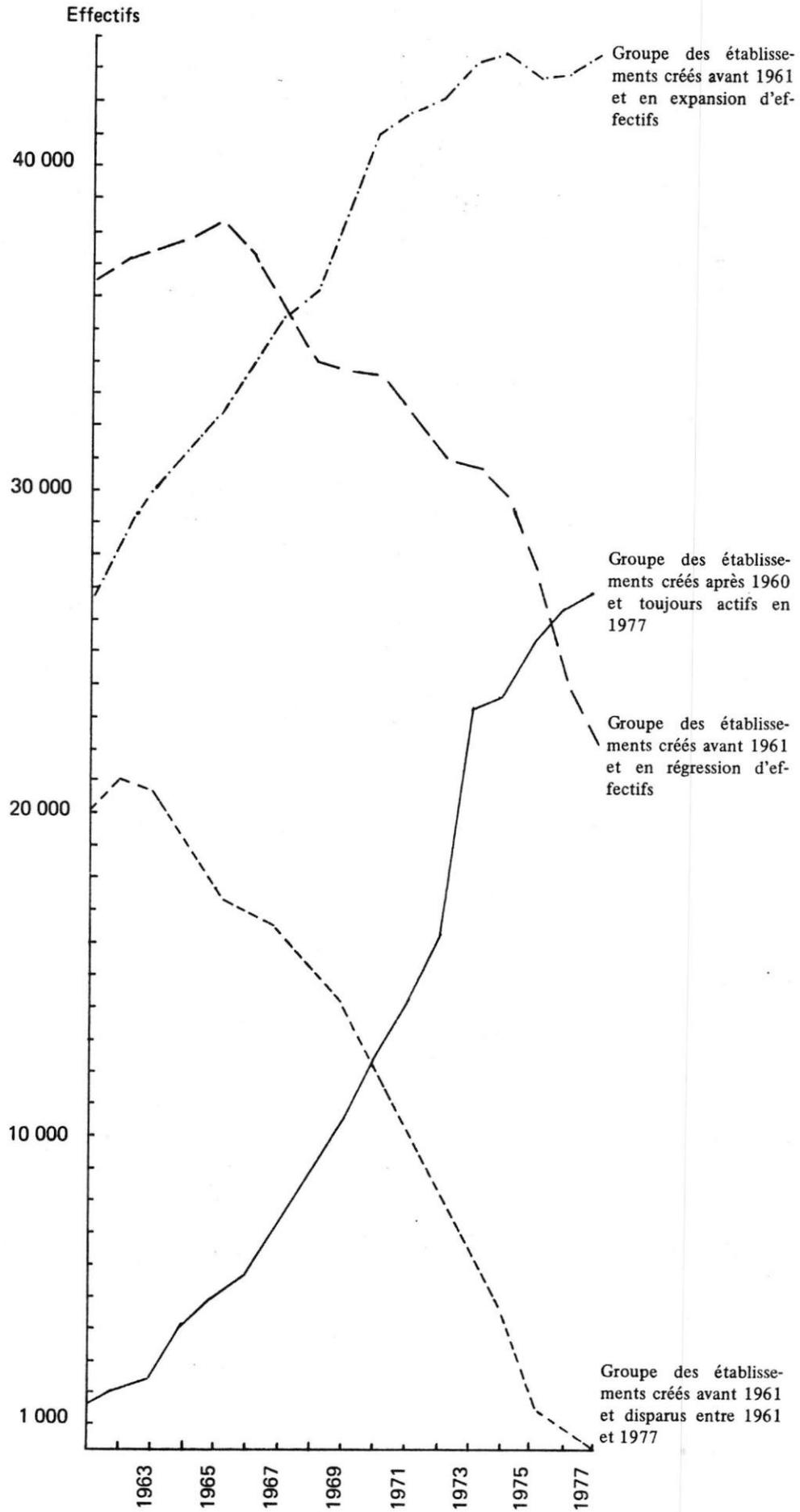


Tableau 6 : Évolution des effectifs des grands établissements par sous-populations

Année	Effectif total	Effectif des établissements « anciens-présents »			Effectif des établissements « récents »			Effectifs des établissements « anciens-disparus »
		Total	Croissants	Décroissants	Total	Présents	Disparus	
1961	84 420	62 728 (74,3%)	26 402 (31,3%)	36 326 (43,0%)	1 655 (2,0%)	1 482 (1,8%)	173 (0,2%)	20 037 (23,7%)
1962	88 416	65 290 (73,8%)	28 397 (32,1%)	36 893 (41,7%)	2 170 (2,5%)	1 995 (2,3%)	175 (0,2%)	20 956 (23,7%)
1963	90 539	67 161 (74,2%)	29 920 (33,0%)	37 241 (41,1%)	2 774 (3,1%)	2 324 (2,6%)	450 (0,5%)	20 604 (22,8%)
1964	92 353	68 629 (74,3%)	31 037 (33,6%)	37 592 (40,7%)	4 711 (5,1%)	3 980 (4,3%)	731 (0,8%)	19 013 (20,6%)
1965	93 374	70 224 (75,2%)	32 133 (34,4%)	38 091 (40,8%)	5 729 (6,1%)	4 923 (5,3%)	806 (0,9%)	17 421 (18,7%)
1966	94 525	70 825 (74,9%)	33 647 (35,6%)	37 178 (39,3%)	6 830 (7,2%)	5 600 (5,9%)	1 230 (1,3%)	16 870 (17,8%)
1967	95 721	70 654 (73,8%)	35 110 (36,7%)	35 544 (37,1%)	8 718 (9,1%)	7 250 (7,6%)	1 468 (1,5%)	16 349 (17,1%)
1968	95 363	69 821 (73,2%)	35 881 (37,6%)	33 940 (35,6%)	10 330 (10,8%)	8 633 (9,1%)	1 697 (1,8%)	15 212 (16,0%)
1969	97 706	71 847 (73,5%)	38 327 (39,2%)	33 520 (34,3%)	11 718 (12,0%)	10 292 (10,5%)	1 426 (1,5%)	14 141 (14,5%)
1970	100 508	74 028 (73,7%)	40 664 (40,5%)	33 364 (33,2%)	13 881 (13,8%)	12 427 (12,4%)	1 454 (1,4%)	12 599 (12,5%)
1971	99 386	73 461 (73,9%)	41 290 (41,5%)	32 171 (32,4%)	15 612 (15,7%)	13 983 (14,1%)	1 629 (1,6%)	10 313 (10,4%)
1972	99 074	72 680 (73,4%)	41 835 (42,2%)	30 845 (31,1%)	17 941 (18,1%)	16 075 (16,2%)	1 866 (1,9%)	8 453 (8,5%)
1973	104 633	73 315 (70,9%)	42 846 (40,9%)	30 469 (29,1%)	24 571 (23,5%)	23 049 (22,0%)	1 522 (1,6%)	6 747 (6,4%)
1974	102 065	72 768 (71,3%)	43 137 (42,3%)	29 631 (29,1%)	24 695 (24,2%)	23 490 (23,0%)	1 205 (1,2%)	4 602 (4,5%)
1975	96 692	69 830 (72,2%)	42 533 (44,0%)	27 297 (28,2%)	25 591 (26,5%)	25 238 (26,1%)	353 (0,4%)	1 271 (1,3%)
1976	93 027	66 341 (71,3%)	42 496 (45,7%)	23 845 (25,6%)	26 223 (28,2%)	26 148 (28,1%)	75 (0%)	463 (0,5%)
1977	91 393	64 684 (70,8%)	43 024 (47,1%)	21 660 (23,7%)	26 709 (29,2%)	26 709 (29,2%)	0	0

3. LES STRUCTURES D'EMPLOIS

Comment comprendre le caractère relativement régulier des évolutions des structures d'emplois sur moyenne-courte période au niveau sectoriel compte tenu de l'intensité des mouvements d'emplois ? Cette question renvoie à la caractérisation des structures d'emplois des différentes sous-populations isolées supra et à l'étude de leur évolution (8).

Très schématiquement on peut caractériser la structure d'emplois du secteur par le poids très important des emplois tertiaires, tant dans les fonctions administratives que commerciales avec une proportion très forte de cadres supérieures (9), et pour les emplois de production, par une forte proportion d'ouvriers qualifiés.

En 1977, les structures d'emplois des grands établissements semblent assez peu différentes de celles de l'ensemble du secteur (10) ; les seuls écarts significatifs concernent le poids des ouvriers non-qualifiés (plus important dans les grands établissements que dans l'ensemble) et celui des techniciens des services (plus important dans l'ensemble que dans les grands établissements) (11).

Tableau 7 : Structure des emplois en 1977

Emplois Code E ₂	Grands établissements	Tous établissements ≥ 10 salariés *
Ingénieurs	1,1	1,1
Cadres supérieurs	12,0	11,9
Techniciens de la production ..	2,7	2,6
Techniciens des services	3,8	5,3
Maîtrise de la production	3,3	3,1
Ouvriers qualifiés	38,8	39,1
Ouvriers non qualifiés	17,5	15,9
Maîtrise des services	1,5	1,5
Employés qualifiés	14,0	14,6
Employés non qualifiés	4,7	4,4
Divers	0,6	0,6

* Source : Enquête Structure des emplois.

- (8) Il n'est pas question dans le cadre de ce travail de chercher à « boucler » le système c'est-à-dire à décomposer de façon stricte les variations de stocks en différents flux.
- (9) Les journalistes sont inclus dans cette grande catégorie.
- (10) Comparaison avec les structures d'emplois des établissements employant au moins dix salariés.
- (11) Pour l'ensemble du secteur la part des OQ parmi les ouvriers évolue de façon assez différente suivant les sources statistiques.

Ouvriers qualifiés/Ouvriers	1954	1962	1968	1969	1970	1971	1972	1975
Selon les recensements	71,1	59,0	60,3	—	—	—	—	59,5
Selon les DAS	—	—	59,0	64,6	66,9	66,8	61,2	
Selon les enquêtes Emploi	—	—	57,3	55,5	56,6	57,6	60,8	
Selon les enquêtes Structure des emplois	—	—	69,8	70,0	70,2	72,0	71,6	

Source : A. AZOUVI « Emploi, qualifications et croissance dans l'industrie », Collections de l'INSEE E 63, juin 1979.

Cette relative proximité entre les structures d'emplois des grands établissements et celles de l'ensemble des établissements pour 1977 est confirmée par la confrontation des données portant sur des années antérieures.

. Les tendances d'évolution sont généralement orientées dans le même sens mais avec des ampleurs différentes. On note cependant que l'écart constaté entre le poids des techniciens des services et celui des ouvriers non qualifiés se creuse au cours des sept années (1970-1977) (12). Au contraire les écarts concernant les employés qualifiés (EQ) et employés non qualifiés (ENQ) s'estompent.

L'analyse plus fine des structures d'emplois des grands établissements en distinguant comme précédemment les sous-populations d'établissements « anciens-présents », « récents » et « disparus », indique de fortes différenciations.

. **Les établissements en voie de disparition**, qu'il s'agisse des établissements créés avant 1961 ou des plus récents ayant une durée de vie éphémère, emploient une **proportion bien plus importante de personnel de production que les autres**. C'est surtout la proportion d'ouvriers qui est plus importante avec une répartition ouvriers qualifiés / ouvriers non qualifiés plus favorable aux **ouvriers qualifiés** dans ces établissements que dans les autres. Le relatif « déficit » de ces unités en personnel tertiaire est surtout imputable aux cadres, les techniciens des services y étant nettement mieux représentés que dans l'ensemble. La part des employés est également sensiblement plus réduite avec un taux d'ENQ qui chute beaucoup plus fortement que celui d'EQ et donc un phénomène de composition interne à la catégorie des employés, favorable aux plus qualifiés.

. A l'opposé, les établissements de création plus récente et toujours en activité en 1977 emploient une **proportion beaucoup plus faible d'ouvriers**, la différence concernant surtout les **ouvriers qualifiés** puisque la part des ouvriers non qualifiés est sensiblement plus importante dans les établissements récents que dans ceux en voie de disparition. Ces établissements sont **nettement plus « tertiarisés »** que les précédents avec beaucoup plus de cadres supérieurs, d'employés qualifiés et surtout non qualifiés.

. Si parmi la population des établissements anciens encore présents en 1977 on distingue ceux dont les effectifs sont globalement croissants de ceux dont les effectifs régressent (13), on constate des similitudes avec les deux catégories étudiées précédemment. En effet, ceux qui sont en croissance emploient sensiblement moins d'ouvriers que les autres avec une chute importante du poids des ouvriers qualifiés et par contre une part plus importante des ouvriers non qualifiés. Ils sont beaucoup plus tertiarisés, avec des écarts remarquables dans les proportions de cadres et d'EQ.

Ces constats conduisent à formuler quelques questions et hypothèses concernant :

(12) Les données concernant les structures d'emplois ne sont disponibles que depuis 1970.

(13) Effectif final diminué de l'effectif initial, positif ou négatif.

Tableau 8 : Structure des emplois en 1975-1976-1977 suivant les caractéristiques des établissements

en %

Établissements Emplois	Présents et croissants			Présents et décroissants			Ensemble des présents			Créés depuis 1961 toujours présents en 1977				Disparus en		
	1975	1976	1977	1975	1976	1977	1975	1976	1977	1975	1976	1977	Disparus avant 1977	1975	1976	1977
													1975			
Ingénieurs 01	0,8	0,8	1,0	1,2	1,2	1,3	0,9	1,0	1,1	1,2	1,1	1,1	1,4	1,2	1,6	0,7
Cadres services 02	14,5	12,9	14,7	7,5	6,5	9,3	12,1	10,7	12,9	8,2	10,3	10,4	3,2	4,6	4,9	4,2
Techniciens de la production 03	1,8	1,7	1,9	2,8	3,1	3,1	2,2	2,2	2,3	2,5	4,0	3,9	4,1	3,6	3,6	0,5
Techniciens des services 04	3,2	4,4	3,4	3,3	2,5	2,9	3,2	3,8	3,2	3,8	4,8	5,3	1,3	4,9	5,7	5,6
Encadrement de la production 05	2,1	2,3	2,3	5,1	5,4	5,2	3,1	3,3	3,3	3,7	3,1	3,2	4,7	5,1	4,4	3,7
Ouvriers qualifiés 06	36,0	37,5	36,6	46,9	48,3	45,2	39,7	41,2	39,4	38,5	34,4	35,7	52,7	53,5	53,1	51,1
Ouvriers non qualifiés 07	18,8	18,8	18,8	14,6	17,3	15,1	17,4	18,3	17,6	21,1	18,3	17,1	18,4	11,7	12,9	20,5
TOTAL OQ + ONQ (06 + 07)	54,8	56,3	55,4	61,5	65,6	60,3	57,1	59,5	57,0	59,6	52,7	52,8	71,1	65,2	66,0	71,6
Encadrement des services 08	2,1	1,9	1,3	1,5	1,0	1,2	1,9	1,6	1,3	1,6	2,2	2,3	0,3	1,1	0,8	0,2
Employés qualifiés 09	15,3	14,6	14,9	12,1	10,2	11,9	14,2	13,1	13,9	12,8	14,9	14,8	10,1	11,7	10,5	11,0
Employés non qualifiés 10	4,9	4,5	4,5	4,7	4,2	4,3	4,9	4,4	4,5	6,0	6,2	5,4	3,8	2,6	2,4	2,4
Divers 11	0,4	0,4	0,6	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4	0,5	0,7	0,7	0,7	0	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS TERTIAIRES (02 + 04 + 08 à 11)	40,0	38,3	38,8	29,1	24,4	29,6	36,3	33,6	35,8	32,4	38,4	38,2	18,7	24,9	24,3	23,4

Remarque : La présentation des données sur trois années cherche moins à mettre en évidence des tendances d'évolution qu'à tester la stabilité des structures.

L'influence de la taille :

Les différences constatées au niveau des structures d'emplois des différentes sous-populations ne sont-elles pas imputables au fait que celles-ci regroupent des établissements de tailles (d'effectifs) contrastées. Autrement dit, les différences constatées ne résultent-elles pas d'un effet de composition des sous-populations, le facteur « principal » étant l'existence de relations fortes entre la structure d'emplois et la taille ?

L'étude des structures d'emplois des établissements « anciens-présents » et dont les effectifs augmentent entre 1961 et 1977 indique une tendance forte à la diminution du poids de OQ quand la taille des établissements croît. Cependant cette tendance n'apparaît pas pour la population des établissements anciens en régression, population pour laquelle l'accroissement de la taille semble s'accompagner d'un accroissement du poids relatif des OQ. De même, en ce qui concerne le poids relatif des cadres supérieurs et des employés compte tenu de la taille d'établissement, on ne note pas de tendances convergentes entre les diverses sous-populations.

Au total, il apparaît donc que si, pour les établissements en développement, la taille semble jouer un rôle important dans l'évolution des structures d'emplois, au contraire, pour les établissements en régression aucune liaison simple ne peut être mise en évidence entre la taille d'effectifs et les structures d'emplois.

L'influence de l'activité économique :

Peut-on démontrer l'hypothèse selon laquelle les établissements en difficultés commenceraient par réduire ce qui est « périphérique » à la production pour maintenir « l'essentiel » c'est-à-dire la part d'activité technique dès lors que le potentiel de qualification ouvrière est important ? ; peut-on avancer l'hypothèse d'une diversification des activités des établissements anciens en développement, alors que les activités économiques afférentes aux différentes sous-populations d'établissements connaissent des tendances d'évolutions et des « structures démographiques » différentes ? Ces dernières questions ont conduit à développer le travail dans le sens d'une meilleure prise en compte des évolutions sur courte-moyenne période (1970-1977).

4. LE RÔLE DES DIFFÉRENTES VARIABLES

Pour avancer vers une meilleure compréhension du rôle des différentes variables tout en demeurant conscient des problèmes liés à la représentativité de l'échantillon pour lequel les informations ont pu être retrouvées, on s'est livré à une étude des structures d'emplois et des caractéristiques des établissements (appartenance sous sectorielle — appartenance aux différents types d'établissements définis à partir des critères « démographiques »). Dans ce but on a procédé à une analyse factorielle des correspondances dont la description est présentée en annexe 3. Les principaux enseignements à retenir de cette analyse et de l'examen des structures d'emplois détaillées en évolution peuvent se résumer ainsi :

L'analyse des données dans laquelle entrent en jeu les variables d'emploi, d'activité, et les variables « démographiques » permet de mettre en évidence le **caractère complètement hétérogène du secteur** eu égard aux structures d'emplois, les quatre sous-secteurs principaux se regroupant en trois ensembles bien distincts. L'étude en évolution ne remet pas en cause ces partitions. Il s'agit :

— Des deux sous-secteurs : imprimerie et industries connexes à l'imprimerie qui sont relativement proches du point de vue de leurs caractéristiques d'emploi : faible tertiarisation, prédominance massive des ouvriers. Cette dernière, qui tend à se réduire (baisse du taux d'ouvriers) se conjugue avec une modification du poids relatif des OQ et des ONQ au détriment des ONQ, tendance particulièrement nette pour les industries connexes.

— De l'édition, activité dont l'emploi tertiaire, très largement majoritaire, se renforce au détriment de l'emploi ouvrier. L'évolution se caractérise par une montée très sensible des techniciens et des ingénieurs et cadres.

— De la presse, qui se présente comme un secteur intermédiaire du point de vue du poids de ses emplois secondaires et tertiaires, avec une proportion importante d'ouvriers, principalement des OQ. L'évolution est plutôt favorable aux emplois tertiaires (montée des cadres) et aux ingénieurs et techniciens qui ne représentent cependant que des effectifs très limités.

Ces caractéristiques sous-sectorielles permettent une meilleure compréhension des **caractéristiques d'emploi** (ainsi que de leur évolution) **des différentes populations d'établissements**.

a) La population des établissements **présents tout au long de la période et dont les effectifs en 1977 sont supérieurs à ceux de 1961** (CARA 1) est la population la plus nombreuse. C'est la population la plus tertiarisée ; ce qui l'oppose à toutes les autres populations. La tendance à la régression du poids de ses emplois tertiaires observée de 1970 à 1973 s'inverse à partir de cette année là. Elle s'accompagne d'une croissance des emplois « supérieurs » (ingénieurs, cadres, techniciens) mais aussi d'une montée très nette des ONQ parmi les ouvriers (14). Cette dernière tendance, qui est contradictoire avec celle qui prévaut au sein des autres populations d'établissements, **se retrouve dans les différents sous-secteurs** et semble bien être caractéristique de cette population dont l'évolution n'est pas seulement liée à sa composition (45 % des effectifs relèvent de la presse ; 38 % de l'imprimerie).

(14) Les ONQ ne représentant toutefois qu'une proportion très minoritaire d'ouvriers.

Il s'agit d'établissements anciens en expansion, dont la croissance des effectifs est vraisemblablement liée à un développement d'activité auquel semblent correspondre une plus grande structuration dans l'organisation et une tendance à la mécanisation des tâches de la production. Sans doute, peut-on également avancer l'hypothèse que ces établissements développent des fonctions liées aux relations publiques et à la publicité.

b) La population des établissements **présents tout au long de la période et dont les effectifs en 1977 sont inférieurs à ceux employés en 1961 (CARA 2)** se caractérise par des structures d'emplois très contrastées par rapport à la population précédente : elle emploie une proportion nettement supérieure de personnel de la production en particulier des ouvriers, mais aussi des autres catégories.

Tandis que la population CARA 1 voit sa proportion d'ouvriers croître légèrement entre 1970 et 1977, celle de CARA 2 diminue très sensiblement tout en demeurant largement supérieure à celle de CARA 1. Cette décroissance se fait principalement au détriment des ONQ alors que la croissance de CARA 1 se fait en leur faveur.

Cette baisse du poids des ouvriers au détriment des ONQ se retrouve dans tous les sous-secteurs sauf dans la presse, secteur pour lequel la diminution de l'emploi ouvrier est plus accentuée pour les OQ que pour les ONQ. Une des différences les plus frappantes entre les deux populations concerne le poids des cadres supérieurs : 7 à 8 % dans CARA 2 contre 14 à 15 % dans CARA 1.

Ce groupe d'établissements est constitué majoritairement d'effectifs relevant du sous-secteur de l'imprimerie (54 %), dans une moindre mesure de la presse (37 %) et il est important de noter que les tendances observées au niveau de CARA 2 résultent de comportements sous-sectoriels relativement contrastés : les établissements de type CARA 2 appartenant au sous-secteur de la presse marquent une forte tendance à la « secondarisation » de leurs emplois dans les premières années de la décennie. Comme l'imprimerie, secteur « majoritaire », conserve un taux d'emplois secondaires assez stable, la tendance qui prévaut dans la presse influence fortement la tendance de l'ensemble de la population durant la période. Par contre, la forte croissance du taux d'OQ dans l'imprimerie à partir de 1975 « l'emporte » sur la tendance à la tertiarisation et à la baisse des OQ qu'on peut observer dans la presse.

Les tendances « communes » aux établissements en régression d'effectifs, quels que soient les sous-secteurs d'appartenance, semblent être **la montée relative** (c'est-à-dire la moindre décroissance) **des emplois tertiaires et des emplois supérieurs** (cadres supérieurs, techniciens et maîtrise de la production) **et la diminution du taux d'ouvriers**. Des divergences apparaissent quant à l'évolution du ratio OQ/ONQ entre l'ensemble des secteurs imprimerie — industries connexes — édition, d'une part, presse, d'autre part.

Il s'agit d'établissements anciens très fortement orientés vers des activités de production, qui sont pour la plupart en difficulté de longue date, et donc contraints à des réductions d'effectifs. La politique de réduction des effectifs apparaît comme différenciée suivant les catégories, touchant en premier lieu les ouvriers non qualifiés

(à l'exception du cas de la presse). Peut-être cette régression s'accompagne-t-elle d'un recentrage vers l'activité principale au détriment d'une certaine diversification des fonctions. Cette hypothèse n'implique pas, bien sûr, que la diversification soit un signe de bonne santé des établissements ou à contrario que le recentrage sur l'activité principale soit lié à l'existence de difficultés.

c) La population des établissements **créés avant 1961 et disparus entre 1975 et 1977** (CARA 3) (15) indique, malgré des différences importantes de structures au départ, des tendances d'évolutions marquant une proximité assez évidente avec la population des établissements en régression d'effectifs (CARA 2) : tertiarisation croissante, baisse relative de l'emploi ouvrier très défavorable aux ONQ.

Cependant, certaines de ces tendances apparaissent à nouveau imputables aux rôles spécifiques joués par l'imprimerie et la presse dans cette population d'établissements (67 % imprimerie ; 32 % presse) et au caractère contradictoire des évolutions des établissements de type CARA 3 suivant ces deux sous-secteurs.

A noter que les établissements de type CARA 2 et CARA 3 de la presse, d'une part, de l'imprimerie, d'autre part, présentent des tendances proches pour ce qui concerne les ouvriers et les taux OQ/ONQ.

d) La population des établissements **créés après 1961 et toujours en fonctionnement en 1977** (CARA 4) se distingue très fortement des autres populations. Malgré des taux d'emplois tertiaires proches de ceux des établissements de type CARA 2, elle s'en différencie totalement pour ce qui concerne les tendances d'évolution : main-d'œuvre ouvrière en expansion rapide portée par une forte croissance des emplois d'ouvriers qualifiés, développement des emplois de cadres et de techniciens de la production.

Son profil d'évolution est fortement influencé par le type de développement des industries connexes à l'imprimerie bien que cette activité ne représente que 17,5 % de la population (imprimerie : 43 % ; édition : 9 % ; presse : 30,5 %).

Ainsi, selon ces données, il semble que les établissements de **l'imprimerie et surtout des industries connexes** démarrent leur existence à partir d'un noyau d'ouvriers, qu'ils se dotent ensuite rapidement d'agents de maîtrise pour mieux structurer et contrôler l'extension des activités de production tandis que se développent progressivement les autres types d'emplois notamment les emplois tertiaires. Dans ces deux activités, on constate que la croissance de l'emploi est portée principalement par les OQ tandis que la part des ONQ chute très fortement à mesure que le temps passe. Peut-être s'agit-il pour partie d'un phénomène de classification. **Ces tendances sont contradictoires avec celles mises en évidence pour la population CARA 1.**

Pour l'édition au contraire, les établissements récents démarrent à partir d'un emploi presque exclusivement tertiaire qu'on peut caractériser par une proportion très forte de cadres supérieurs et moyens. Avec le temps se développent les autres catégories d'emplois, principalement des emplois de production.

(15) Pour des raisons de changement d'identificateur des établissements en 1975, il n'a pas été possible de retrouver les informations « structure des emplois » concernant les établissements disparus avant 1975.

CONCLUSION

Une telle démarche se fixait comme objectif d'examiner dans quelle mesure on pouvait mettre en évidence des différenciations dans les structures d'emplois d'établissements groupés en fonction de données de type démographique, et la signification qu'on pouvait leur attribuer, afin de mieux comprendre les évolutions de l'emploi au niveau sectoriel et l'ampleur des phénomènes de mobilité.

Le travail conduit sur le secteur « imprimerie-presse-édition » a permis d'avancer quelques éléments de réponse.

1. En premier lieu il convient de souligner que les **catégories d'établissements** distinguées — établissements anciens dont les effectifs se développent ; établissements anciens dont les effectifs régressent ; établissements disparus sur la période ; établissements nouveaux — **présentent des structures d'emplois comme des types d'évolution relativement très contrastés** (on a vu notamment que des structures d'emplois relativement proches à un moment donné pouvaient diverger en évoluant, cette constatation confirmant l'intérêt d'une étude des évolutions). L'interprétation de ces phénomènes nécessiterait une connaissance approfondie de la stratégie de développement du secteur et des contraintes tant économiques que sociales dans lesquelles il évolue. Des investigations en ce sens n'ont pu être poussées, aussi nous limiterons-nous à proposer quelques hypothèses ou réflexions.

a) Le groupe des établissements anciens en développement présente des structures d'emplois qui se caractérisent par une part importante d'emplois tertiaires, et par un taux d'ouvriers plutôt faible avec un rapport ONQ/OQ nettement plus élevé que dans les autres groupes d'établissements. Il s'agit d'établissements anciens dont l'organisation semble correspondre à des activités diversifiées. La part relativement élevée des ONQ parmi les ouvriers suggère qu'il s'agit d'établissements ayant une activité productive passablement mécanisée et/ou standardisée. Le fait que leurs structures d'emplois évoluent faiblement mais dans le sens d'un renforcement des caractéristiques décrites ci-dessus, laisse penser que ces établissements connaissent un mode de développement par élargissement de leur marché sans modification majeure.

b) L'examen du groupe des établissements anciens en décroissance d'effectifs conduit à s'interroger sur les modalités adoptées par les établissements pour réduire leurs effectifs compte tenu des difficultés auxquelles ils sont confrontés. En effet, ce groupe d'établissements apparaît en régression d'effectifs depuis une longue période (bien avant la crise de 1974) et il semble peu probable que cette régression provienne de gains de productivité importants ou de phénomènes massifs de substitutions capital/travail. Il conviendrait sans doute de vérifier ces hypothèses.

Les données analysées et notamment leur confrontation avec la situation des établissements « anciens en expansion » laissent penser que les régressions touchent de façon très inégale (au moins dans le temps) les diverses catégories de personnel.

Le processus pourrait se schématiser comme suit :

• un recentrage sur les activités de production matérielle (ou l'activité principale) conduisant à privilégier le maintien de l'emploi ouvrier (principalement celui des ouvriers qualifiés) en ne conservant qu'une part réduite d'emplois tertiaires ;

• ensuite, une dégradation de l'emploi ouvrier (surtout les ONQ) et un relatif freinage de la diminution des effectifs des autres catégories de personnel, principalement les cadres, les techniciens et surtout la maîtrise.

Un tel processus peut être imputable à des stratégies de repli sur certains marchés plus précis et/ou à la perte de l'autonomie de l'établissement (position de sous-traitance par exemple). Il tient sans doute également à des considérations plus particulières comme le souci de préserver une main-d'œuvre qualifiée dans la perspective d'un redémarrage éventuel de l'activité et aussi, bien sûr, à l'inégal degré de protection ou de combativité des différentes catégories de personnel.

Ce schéma peut sans doute rendre compte également de la situation du groupe des établissements disparus, notamment de leur taux particulièrement élevé d'ouvriers et des évolutions différentes des ouvriers qualifiés et non qualifiés, ces derniers connaissant une régression beaucoup plus rapide que celle de l'ensemble de l'emploi ; les emplois qui sont les derniers à être « préservés » sont non seulement des emplois tertiaires indispensables au fonctionnement de l'établissement mais aussi des emplois d'ouvriers qualifiés.

c) Les établissements créés depuis 1961 semblent **plus complexes à analyser**. Le poids prépondérant des **ouvriers** en début de période suggère qu'ils ont été les **emplois de départ** autour desquels l'établissement s'est construit.

Toutes les catégories de personnel non ouvrières profitent de la montée de l'emploi et du développement des activités pour renforcer leur poids relatif. L'emploi tertiaire se renforce sans atteindre toutefois le niveau de tertiarisation des établissements anciens en développement. Quant aux emplois d'ouvriers, leur recul relatif indique qu'ils se développent à un rythme moins rapide que les autres catégories d'emplois si on les considère globalement ; mais on doit noter la très forte modification du rapport OQ/ONQ au bénéfice des OQ, modification pouvant signifier que les embauches d'ouvriers se sont portées sur des OQ mais aussi que les niveaux de classification à l'embauche jouent **défavorablement**.

Compte tenu des problèmes liés à la définition d'une phase de « maturité » pour les établissements, du mélange dans cette population de générations d'établissements différentes, il est difficile d'avancer des hypothèses concernant l'existence de politiques de recrutement ou de recours aux différentes catégories de main-d'œuvre dans une phase de création.

Ces quelques éléments suffisent à souligner combien l'interprétation des évolutions des structures d'emplois passées peut être complexe. Ainsi, par exemple, la tendance à la tertiarisation mise en évidence dans le secteur étudié recouvre-t-elle des significations totalement distinctes puisqu'il s'agit, dans certains cas, d'un développement « préférentiel » de ces emplois alors que, dans d'autres cas, il s'agit plutôt d'une résistance à la baisse ou d'une moindre diminution (temporaire ?) de ces types d'emplois.

De façon plus large, et surtout dans une réflexion sur les évolutions à venir, par delà les tendances lourdes que l'on peut mettre en évidence dans les évolutions des structures d'emplois, il convient sans doute de prendre en considération l'ampleur des mouvements qui affectent l'appareil productif, et qui modèlent en quelque

sorte l'évolution des secteurs. De nombreux travaux ont mis en évidence l'existence de fortes disparités de situations au sein des secteurs ; la prise en compte des caractéristiques d'emplois en fonction de la démographie des unités doit permettre de rendre compte d'une partie de ces disparités.

2. Il semble possible et nécessaire de tenir compte des **phénomènes de composition du secteur en activités économiques plus fines**, pour mieux asseoir les hypothèses de comportement des sous-populations d'établissements distinguées.

Ainsi, dans le cas du secteur imprimerie-presse-édition le caractère particulièrement contrasté des emplois suivant les sous-secteurs nécessite-t-il de vérifier ou de moduler les analyses suivant ces sous-secteurs. Ceci est particulièrement important pour comprendre l'évolution au niveau global ainsi que les évolutions des sous-populations des établissements créés et disparus puisque les « contributions » des sous-secteurs aux diverses populations se modifient dans le temps.

Il paraît donc utile de prendre en compte les sous-secteurs dans le cas où les secteurs sont composés d'activités présentant des types d'emplois et des logiques de développement contrastés.

3. L'étude des évolutions des effectifs des différentes sous-populations d'établissements peut permettre d'aborder les **phénomènes de mobilité** de façon plus précise. Il est généralement admis que la mobilité professionnelle est plutôt subie que voulue par les individus. Cependant, il n'est pas sans intérêt de mesurer l'ampleur des contraintes qui résultent de la disparition complète ou partielle d'unités de production, des créations et disparitions d'emplois.

Ainsi dans le cas du secteur imprimerie-presse-édition la proportion des salariés travaillant dans les établissements anciens varie peu entre 1961 et 1977, oscillant de 70 % à 72 %. Cependant, à l'intérieur de cette population on ne peut être que frappé par l'intensité de ses mouvements liés aux créations d'emplois dans les établissements en expansion et aux disparitions d'emplois dans les établissements en difficulté : hausse de 63 % des effectifs des premiers (+ 16 600 emplois) baisse de 40 % des effectifs des seconds (- 14 700 emplois). Les rejets et appels de main-d'œuvre si l'on s'en tient à ces seuls mouvements sans prendre en compte les mobilités des titulaires d'emplois stables sont donc très importants.

A ces phénomènes s'ajoutent ceux liés aux effectifs concernés par les créations et disparitions des unités de production : les effectifs dépendant d'établissements « récents » atteignent en fin de période près de 27 000 ; quant aux grands établissements disparus entre la fin de l'année 1961 et celle de 1977, ils comptaient en début de période plus de 20 000 postes de travail.

L'étude des différences de structures d'emplois, par grandes catégories, des quatre sous-populations, et de leur divergence d'évolution, permet de mettre en évidence que les types de main-d'œuvre concernés par les recrutements, d'une part, et par les suppressions d'emplois, d'autre part, ne coïncident pas forcément, ce qui pose un certain nombre de problèmes quant aux possibilités de mobilité intra-sectorielle.

ANNEXES

ANNEXE 1

COMPOSITION DU SECTEUR « IMPRIMERIE-PRESSE-ÉDITION » SELON LES NOMENCLATURES D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS 1973

51.01 AGENCES DE PRESSE

Ce groupe comprend notamment :

- Collecte, synthèse et diffusion des informations qui servent de matière première à la presse.

Il comprend aussi :

- Journalistes indépendants.
- Agences d'informations télégraphiques
- Agences d'informations photographiques.
- Agences d'annonces.

51.10. IMPRIMERIE DE LABEUR

Ce groupe comprend notamment :

- Impression par typographie, offset, héliogravure, sérigraphie, etc.

Il comprend aussi :

- Composition et photocomposition à façon pour l'imprimerie de labeur.

Il ne comprend pas :

- Gravure (cf. 51.11).
- Pliage, brochage, reliure, dorure (cf. 51.11).
- Impression de presse quotidienne (cf. 51.20).
- Travaux à façon de reprographie, dactylographie (cf. 77.12).

51.11 INDUSTRIES CONNEXES À L'IMPRI- MERIE

Ce groupe comprend notamment :

- Préparation des matrices (gravure, fonderie de caractères, photogravure, clicherie).
- Travaux de façonnage et de finition (pliage, brochage, reliure, dorure).

Il comprend aussi :

- Travaux d'art graphique.

51.12. ÉDITION

Ce groupe comprend aussi :

- Édition d'ouvrages cartographiques.
- Éditions d'art (reproductions, photographies, etc.).
- Éditions musicales.

Il ne comprend pas :

- Éditions de presse (cf. 51.20).
- Édition d'enregistrements sonores ou visuels (cf. 51.30).

51.20 PRESSE

Ce groupe comprend notamment :

- Édition de presse quotidienne et de publications périodiques.
- Impression de presse quotidienne.

Il comprend aussi :

- Composition et photocomposition à façon pour l'imprimerie de presse.

Remarque :

Les unités intégrant l'édition et l'impression de publications périodiques sont classées ici.

Ce groupe ne comprend pas :

- Publicité (cf. 77.10).
- Routage (cf. 74.10).

51.30 ÉDITION DE DISQUES, BANDES ET CASSETTES ENREGISTRÉS

Ce groupe comprend notamment :

- Enregistrement, production et édition de disques et de bandes magnétiques enregistrés pour des appareils reproducteurs de son et de l'image.

Il comprend aussi :

- Édition de matériel combinant livres et moyens audio-visuels.
- Studios d'enregistrement.

Il ne comprend pas :

- Enseignement par méthodes audiovisuelles (cf. classes 82 et 92, à classer au niveau 4 chiffres suivant la nature de l'enseignement).
- Activités de service informatique (cf. 77.03 ou 77.04).

ANNEXE 2

POPULATION DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS :
CONFRONTATION ENTRE FICHER DES GRANDS
ÉTABLISSEMENTS (FGE)
ET ENQUÊTE STRUCTURE DES EMPLOIS (ESE)

En 1977 le fichier des grands établissements (FGE) recensait 371 unités employant 91 259 salariés.

Si l'on souhaite comparer de façon plus précise les populations étudiées, on constate que parmi les 371 établissements du FGE, en 1977, 84 établissements ont des effectifs inférieurs à 100 salariés (1). Ils emploient 5 892 personnes. Au total donc, en 1977, les établissements de 100 salariés ou plus sont au nombre de 287 au FGE et 308 à l'ESE, les effectifs respectifs étant 85 501 et 84 191, soit des niveaux tout à fait comparables.

Tableau 9 : Répartition des grands établissements selon les classes de tailles suivant FGE et ESE

		≤ 100 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1 000 à 20 000 salariés	Total (*)
FGE 31.12.77	Établissements	84	136	110	30	11	287
	Effectifs	5 892	19 092	32 624	20 300	13 485	85 501
ESE Mars 1977	Établissements	—	170	101	29	8	308
	Effectifs	—	24 060	30 778	19 506	9 847	84 191
ESE Mars 1978	Établissements	—	157	114	29	10	310
	Effectifs	—	22 189	34 350	19 599	12 102	88 240

(*) Total des plus de 100 salariés.

(1) Les établissements répertoriés au FGE sont des établissements ayant atteint 100 salariés au moins une fois depuis 1961.

ANNEXE 3

L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES

1. LES VARIABLES

Trois types de variables sont utilisées :

- . les emplois saisis en 11 postes (nomenclature E₂);
- . les sous-secteurs en NAP 600 c'est-à-dire :

5101 : Agences de presse
5110 : Imprimerie de labeur
5111 : Industries connexes à l'imprimerie
5112 : Édition
5120 : Presse
5130 : Disques

- . les caractéristiques démographiques (CARA) :

CARA 1 : Établissements créés avant 1961 (« anciens »), présents tout au long de la période, dont les effectifs de l'année 1977 sont supérieurs à ceux de l'année 1961.

CARA 2 : Établissements créés avant 1961 (« anciens »), présents tout au long de la période dont les effectifs de l'année 1977 sont inférieurs à ceux de l'année 1961.

CARA 1 et CARA 2 forment ensemble la population des établissements « anciens-présents ».

CARA 3 : Établissements créés avant 1961 et dont la date de cessation est 1975, 1976 ou 1977.

Pour des raisons de source (absence de mention du n° INSEE) on n'a pas pu retrouver les structures d'emplois des établissements ayant disparu antérieurement à 1975.

CARA 4 : Établissements créés après 1960 (« récents ») et toujours en activité à la fin de la période d'observation.

CARA 5 : Établissements créés après 1960 (« récents ») et ayant disparu en 1975, 1976 ou 1977.

Les données traitées portent sur les années 1970 à 1977.

2. LE TRAITEMENT

Les structures d'emplois qui font l'objet de l'étude en fonction des différentes autres variables, ont été retenues comme **variables actives**. Leur moyenne, toutes années confondues, a servi à déterminer les axes autour desquels ont été positionnées, pour chacune des huit années étudiées, les valeurs des différentes autres variables.

Axe 1 : l'analyse factorielle à partir des structures d'emplois moyennes du secteur détermine un premier axe caractérisé par **une opposition** entre les « emplois de production » et les « emplois tertiaires ». L'ordre dans lequel les grandes qualifications s'étalent le long de l'axe est proche de l'ordre « hiérarchique ». Cet axe résume 38 % de l'information.

Axe 2 : il oppose principalement les OQ aux ONQ et résume 19,5 % de l'information.

Axe 3 : il oppose les techniciens de la production et des services aux cadres supérieurs. Il résume 11,4 % de l'information.

En pratique, seul le premier plan de l'analyse servira de cadre de référence pour l'étude des variables.

3. LES GRANDES FAMILLES D'ÉTABLISSEMENTS

Elles apparaissent largement disjointes quand on les projette sur le 1^{er} plan de l'analyse, ce qui signifie qu'elles ont des « profils » nettement différenciés.

3.1. Les établissements présents tout au long de la période 1961 à 1977, et dont les effectifs sont globalement croissants (CARA 1)

Ces établissements se projettent dans le cadran en bas à droite. Ils se caractérisent par un poids d'emplois tertiaires sensiblement plus élevé que dans les autres familles. Leur évolution les conduit à se déplacer vers la gauche et le bas signifiant que leur emploi tertiaire régresse légèrement en poids relatif et que la part des ONQ augmente ainsi que celle des techniciens de la production et des ingénieurs. Le fait que ce groupe d'établissements « se charge » également en cadres supérieurs en fin de période explique l'effet de boucle constaté.

Il convient toutefois de noter l'assez faible ampleur de ces mouvements, le groupe faisant preuve au total d'une assez bonne stabilité dans le temps.

3.2. Les établissements présents tout au long de la période 1961-1977, et dont les effectifs sont globalement décroissants (CARA 2)

Ce groupe se positionne à l'opposé du CARA 1, dans le cadran en haut à gauche. Il se caractérise par une proportion nettement plus importante d'emplois de la production, plutôt qualifiés. Si l'on excepte les années 1971 et 1972, ce groupe fait preuve d'une assez bonne stabilité sur le 1^{er} axe. Par contre, on constate une nette montée vers la maîtrise de la production et des OQ, ce qui indique que la régression du poids des emplois ouvriers dans l'emploi global est imputable principalement aux ONQ. Ce groupe « se charge » également en ENQ et en cadres supérieurs.

3.3. Les établissements créés avant 1961 mais ayant disparu en 1975, 1976 ou 1977 (CARA 3)

Ce groupe d'établissements se projette dans le même cadran que le groupe précédent mais en apparaît bien disjoint. Il indique d'importantes évolutions entre 1970 et 1977, ce qui paraît logique puisqu'il s'agit d'établissements qui ferment, rien ne permettant de penser que leurs régressions d'effectifs concernent tous les emplois de façon proportionnelle. A partir de 1973, ce groupe semble en forte tertiarisation manifestant ainsi que ce sont les emplois de production qui disparaissent plus rapidement. Le poids relatif des ouvriers diminue, avec une croissance relative très affirmée du poids des OQ (qui diminuent donc moins que les ONQ). Le groupe « se décharge » en techniciens et agents de maîtrise de la production. La montée du tertiaire est imputable à la résistance à la baisse des cadres supérieurs, agents de maîtrise des services et employés qualifiés. En fin de période, ce groupe se positionne non loin de celui des établissements dont les effectifs régressent (CARA 2).

3.4. Les établissements récents et toujours actifs en 1977 (CARA 4)

Ce groupe d'établissements se projette dans le cadran inférieur gauche et se caractérise par un fort poids des emplois de la production très marqué par les ONQ. De 1970 à 1977, il connaît d'importantes modifications dans sa structure d'emplois : forte croissance du poids relatif des ouvriers avec effet de composition très favorable aux OQ, montée des techniciens et de la maîtrise de la production. En fin de période, la montée des cadres supérieurs, des techniciens et de la maîtrise des services « tirent » l'évolution vers la droite.

3.5. Les établissements récents ayant disparu avant la fin de la période (CARA 5)

Il s'agit d'une population particulièrement difficile à saisir dans nos fichiers et sa représentation ne paraît pas suffisamment fiable pour asseoir des analyses. A noter cependant qu'elle évolue de façon assez irrégulière et que, certaines années, elle apparaît très proche de la population de CARA 3.

4. LES SOUS-SECTEURS

La projection des sous-secteurs sur le 1^{er} plan de l'analyse permet de mettre en évidence le caractère complètement contrasté du secteur eu égard aux structures d'emplois.

4.1. Trois groupes s'opposent :

• l'imprimerie et les industries connexes à l'imprimerie sont dans le cadran en bas à gauche, situation caractéristique du fort poids des emplois de la production favorable aux ONQ ;

• la presse se situe dans le cadran supérieur droit. Elle se caractérise par une tertiarisation marquée de ses emplois avec une part importante d'EQ et de cadres supérieurs ; ses ouvriers sont massivement des OQ ;

• l'édition se situe dans le cadran inférieur droit. C'est l'activité la plus tertiarisée avec une part importante de techniciens des services ainsi que d'agents de maîtrise.

4.2. Les évolutions dans le temps conservent ces différences marquées.

Le secteur de l'imprimerie de labeur (légère tertiarisation) reste quasi stable sur le 1^{er} axe. Sur le 2^e axe, on distingue une première période où le secteur « se charge » en ONQ, puis un retour vers une situation proche de celle de 1970. L'évolution se caractérise par une diminution du poids relatif des ouvriers et par une croissance du poids des techniciens.

Les industries connexes à l'imprimerie évoluent très sensiblement le long du 2^e axe et se chargent quasi-régulièrement durant toute la période en OQ « au détriment » des ONQ. Leur situation en 1977 se rapproche de celle de l'imprimerie.

La presse évolue assez peu : les premières années marquent une tendance à la « secondarisation » des emplois associée à une montée des ONQ. En 1977, le secteur se situe au même niveau de l'axe 1 qu'en 1970, mais en confirmant le poids relatif plus important pris par les ONQ qui demeurent cependant très largement minoritaires parmi les ouvriers. La boucle indique également la croissance relative des techniciens ainsi que celle des ingénieurs.

5. LA LECTURE « CROISÉE » DES VARIABLES

La contribution des sous-secteurs aux différentes populations (CARA) n'est pas homogène. Ainsi :

- l'édition se retrouve massivement dans CARA 1. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de la presse. Ceci explique sans doute en partie la position (intermédiaire) et le profil (en boucle) de CARA 1.

- l'imprimerie est bien représentée dans toutes les sous-populations. Elle marque de façon particulièrement forte les CARA 2 et CARA 3. Dans les deux cas, elle s'associe avec la presse qui représente une forte minorité.

- pour CARA 2 la situation et l'allure de la courbe s'expliquent par le caractère assez particulier des structures d'emplois des établissements anciens de l'imprimerie ayant des effectifs décroissants, ceux-ci présentant en effet, par rapport à la moyenne de cette activité, à la fois plus d'emplois tertiaires, sensiblement moins d'emplois ouvriers et parmi ces derniers, une part beaucoup plus importante d'OQ, plus de techniciens et de cadres supérieurs.

- pour CARA 3 la tendance à la tertiarisation accentuée des établissements anciens ayant fermé entre 1975 et 1977 dans l'imprimerie influence fortement l'allure de la courbe de CARA 3.

- la population CARA 4, qui marque une montée très accentuée le long de l'axe 2 est particulièrement composée d'établissements de l'imprimerie et des industries connexes dont la majorité des effectifs ressortent de ce groupe. L'inflexion vers la gauche (emplois de la production) dans les premières années est imputable à l'imprimerie principalement. Le retour vers une tertiarisation proche de celle de 1970 est liée à la très forte tertiarisation des établissements de la presse de ce groupe.

Figure 3 : 1^{er} Plan de l'analyse
Positionnement des emplois

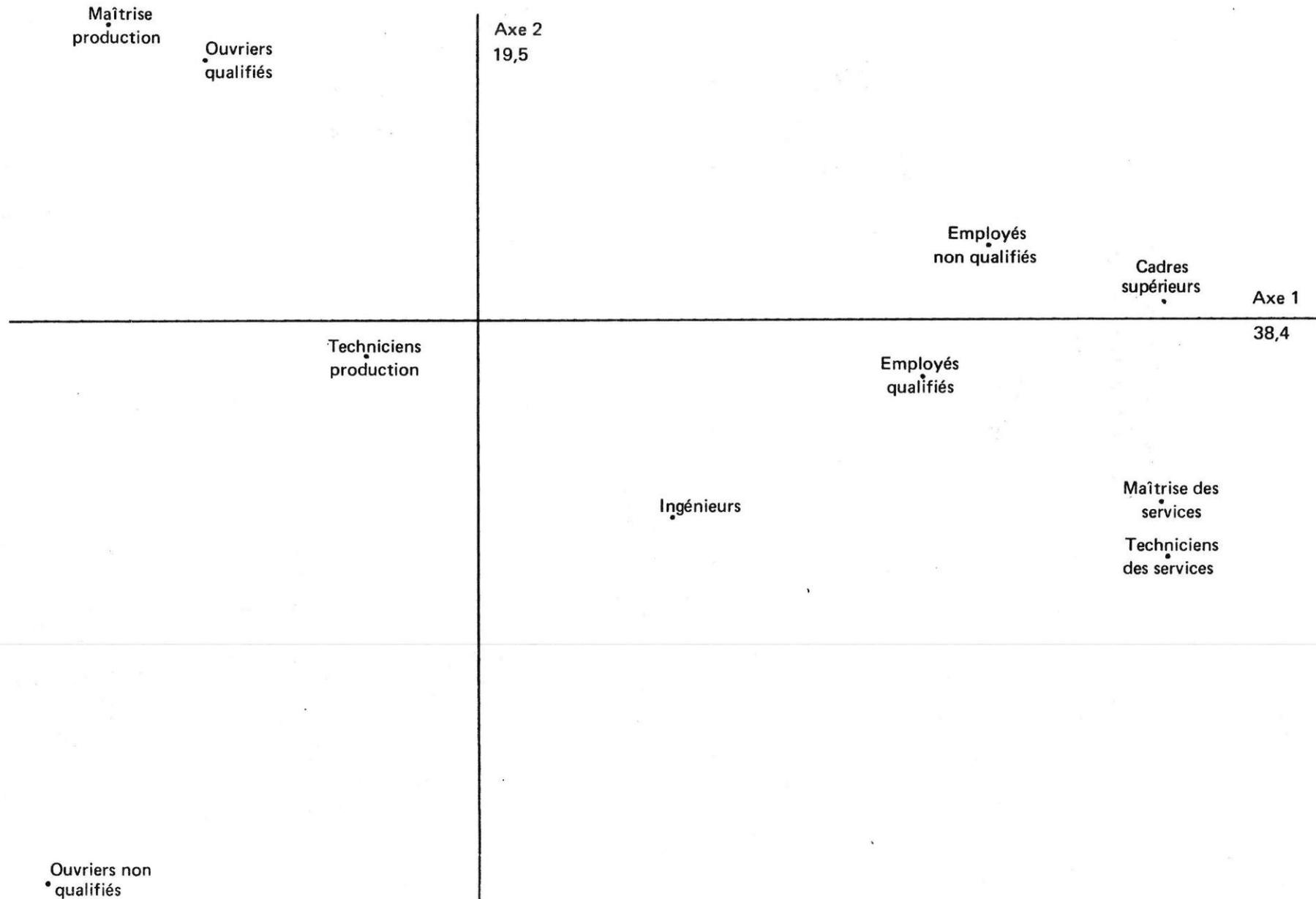
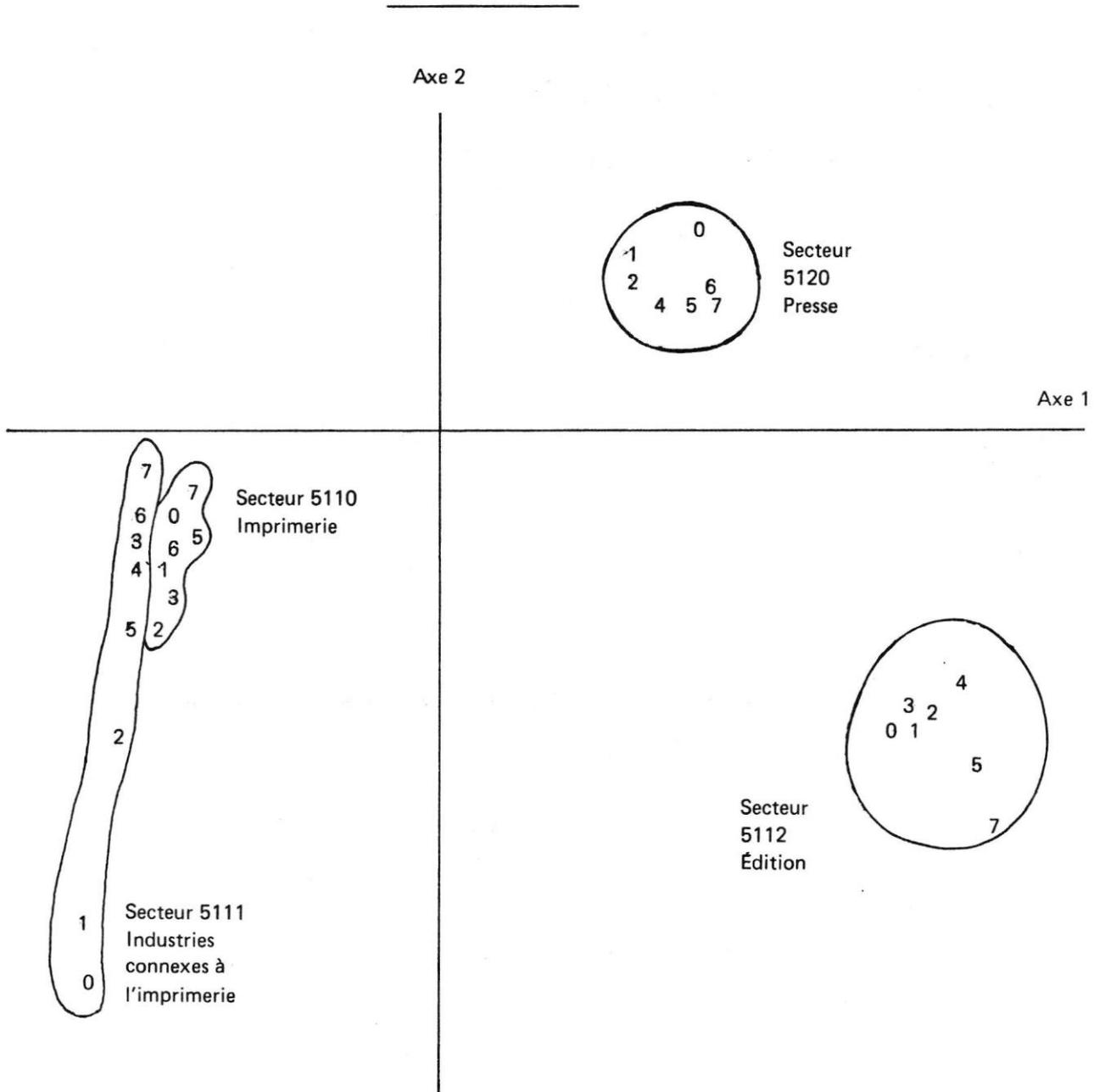
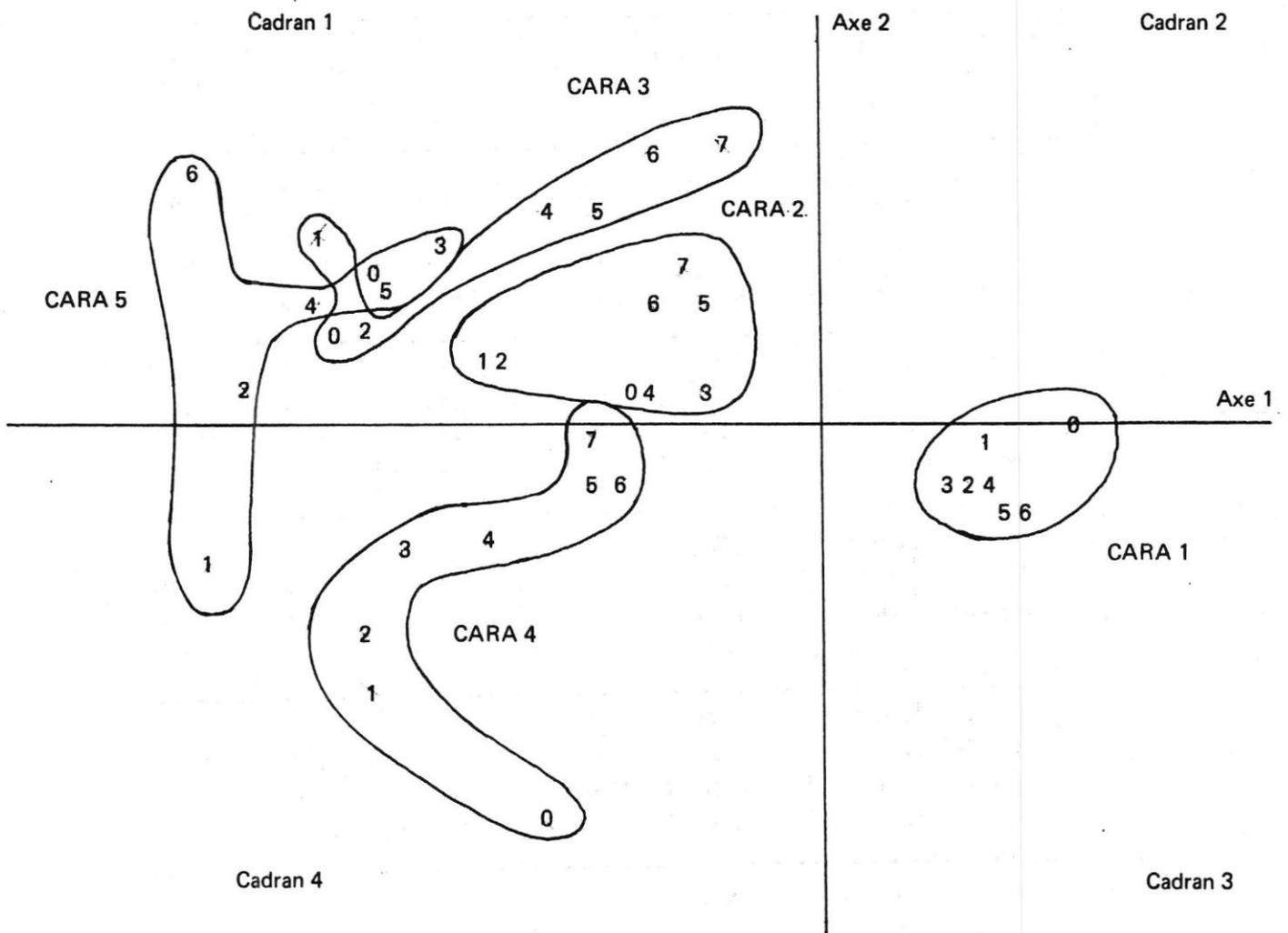


Figure 4 : 1^{er} Plan de l'analyse
Positionnement des sous-secteurs



0	: 1970
1	: 1971
2	: 1972
3	: 1973
4	: 1974
5	: 1975
6	: 1976
7	: 1977

Figure 5 : 1^{er} Plan de l'analyse
Positionnement des populations
d'établissements (CARA)



- CARA 1 = anciens croissants
- CARA 2 = anciens décroissants
- CARA 3 = anciens disparus en fin de période
- CARA 4 = récents encore présents en fin de période
- CARA 5 = récents disparus en fin de période

0	: 1970
1	: 1971
2	: 1972
3	: 1973
4	: 1974
5	: 1975
6	: 1976
7	: 1977

Tableau 10 : Répartition des effectifs en 1975 suivant les sous-secteurs et les populations d'établissements (CARA)

Activité CARA		Imprimerie	Ind. connexes à l'imprimerie	Édition	Presse	Total secteur	
		5110	5111	5112	5120		
1	Présents	Effectif	10924	736	4041	12992	28693
	durant	% total	18.91	1.27	6.99	22.49	49.66
	la période ;	% ligne	38.07	2.57	14.08	45.28	100.00
	Croissants	% colonne	42.15	20.05	71.62	57.62	49.66
2	Présents	Effectif	7955	881	544	5452	14832
	durant	% total	13.77	1.52	0.94	9.44	25.67
	la période ;	% ligne	53.63	5.94	3.67	36.76	100.00
	Décroissants	% colonne	30.69	24.01	9.64	24.18	25.67
3	Anciens disparus	Effectif	1082	—	—	530	1612
		% total	1.87	—	—	0.92	2.79
		% ligne	67.12	—	—	32.88	100.00
		% colonne	4.17	—	—	2.35	2.79
4	Récents	Effectif	5021	2053	1057	3572	11703
	encore en	% total	8.69	3.55	1.83	6.18	20.26
	activité	% ligne	42.90	17.54	9.03	30.52	100.00
	en 1977	% colonne	19.37	55.94	18.73	15.84	20.26
5	Récents	Effectif	935	—	—	—	935
	disparus	% total	1.62	—	—	—	1.62
	avant	% ligne	100.00	—	—	—	100.00
	en 1977	% colonne	3.61	—	—	—	1.62
Ensemble			25917	3670	5642	22546	57775
	% ligne		44.86	6.35	9.77	39.02	100.00

Tableau 11 : Contribution à la détermination des axes

Axe 1 $\lambda = .350$ $\delta = 38,4$				Axe 2 $\lambda = .177$ $\delta = 19,5$			
CS	974	726	294	OQ	370	485	314
MS	933	265	33	MP	416		
TS	926	336	83	ENQ	68		
EQ	656	738	171	CS	21		
ENQ	671	331	58	TP	- 56		
CP	294	21	3	EQ	- 93		
TP	- 156	5	1	MS	- 284		
OQ	- 359	455	150	CP	- 292		
MP	- 539	161	31	TS	- 339		
ONQ	- 591	356	177	ONQ	- 781	621	607
Axe 3 $\lambda = .104$ $\delta = 11,4$				Axe 4 $\lambda = .089$ $\delta = 9,8$			
TP	1143	380	330	TP	1427	592	602
CP	915	205	98	CS	252		
TS	788	243	201	ENQ	188		
MS	506			ONQ	7		
EQ	128			OQ	- 31		
OQ	- 3			EQ	- 106		
MP	- 13			CP	- 359		
ONQ	- 149			MS	- 480		
ENQ	- 362			MP	- 363	73	54
CS	- 455	158	214	TS	- 677	179	174
Axe 5				Axe 6			
MP	- 1045	608	741	CP	1528	573	666
ENQ	- 311	71	80	MP	252	35	54
TP	- 250			TS	- 482	91	183
TS	- 58						
CP	367	33	30				
OQ	121	52	109				
Axe 7							
EN	- 776	442	684				

Sigles

CS	=	Cadres supérieurs
TS	=	Techniciens des services
MS	=	Encadrement des services
EQ	=	Employés qualifiés
ENQ	=	Personnel des services sans qualification particulière
CP	=	Ingénieurs
TP	=	Techniciens production
MP	=	Maîtrise production
OQ	=	Ouvriers qualifiés
ONQ	=	Ouvriers sans qualification particulière

	Pages
Tableau 1 : Répartition des grands établissements du secteur par classes de taille	11
Tableau 2 : Évolution des effectifs des grands établissements du secteur de 1961 à 1977	12
Tableau 3 : Part des grands établissements dans l'ensemble des établissements du secteur de 1968 à 1977	12
Tableau 4 : Évolution de la répartition des effectifs par sous-secteurs ...	15
Tableau 5 : Nombre d'établissements disparus par sous-secteurs	18
Tableau 6 : Évolution des effectifs des grands établissements par sous-populations	20
Tableau 7 : Structure des emplois en 1977	21
Tableau 8 : Structure des emplois en 1975-1976-1977 suivant les caractéristiques des établissements	23
Tableau 9 : Répartition des grands établissements selon les classes de taille suivant FGE et ESE	34
Tableau 10 : Répartition des effectifs en 1975 suivant les sous-secteurs et les populations d'établissements (CARA)	42
Tableau 11 : Contributions à la détermination des axes	43
Figure 1 : Part des effectifs relevant des différents sous-populations d'établissements : évolution de 1961 à 1977	14
Tableau 2 : Profil d'évolution des effectifs des établissements entre 1961 et 1977	19
Tableau 3 : Premier plan de l'analyse : positionnement des emplois.	39
Tableau 4 : Premier plan de l'analyse : positionnement des sous-secteurs	40
Tableau 5 : Premier plan de l'analyse : positionnements des populations (CARA)	41

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63